

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_05-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

N° DBC 20240919-05

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 17 HEURES

Date de la convocation : 09 septembre 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 17 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 18

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge FAYET.

Membres du Bureau absents excusés : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ
OPAH-RU de Thiers**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain OPAH-RU ;
Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n°063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_05-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

Vu l'Avenant n°1 à la convention n°063-01-2018 du 8 février 2023 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de contribution d'un propriétaire pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ce dossier est établi sur un montant prévisionnel ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Gilles LOMBARDY	PO	28, rue du Moutier 63300 THIERS	6 348,02 €	10 % Façade	635,00 €
TOTAL				/	635,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **635,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de cette contribution ;
- **Autorise** le versement de la contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 18

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Abstention :

Membres du Bureau présents : 18

Pour : 18

Membre présent sans voix délibérative : 1

Représenté : 0

Contre : 0

Non-participation : 0

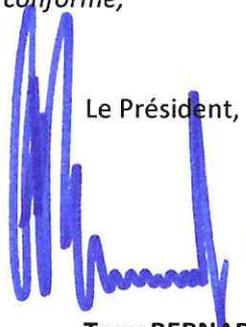
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

